

<b>Action E1</b>	<b>Mise en œuvre du document d'objectifs (animation)</b>	Objectif E : Assurer la mise en œuvre du DOCOB par la contractualisation et en relation avec les activités existantes
------------------	--	---

<p><u>Description de l'action :</u></p> <p><b>Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et sensibiliser les membres du COPIL, les propriétaires, les usagers, les exploitants, les porteurs de projet susceptibles d'avoir une incidence sur le site,</li> <li>- Inciter à la réalisation ou l'adaptation des plans de gestion durable notamment en forêt afin qu'ils prennent en compte les habitats et espèces d'intérêt communautaire,</li> <li>- Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000 pour mutualiser les expériences de gestion des sites,</li> <li>- Veiller aux mouvements fonciers notamment sur les secteurs présentant un fort intérêt écologique.</li> </ul> <p><b>Accompagner les propriétaires ou les usagers dans la signature de la Charte Natura 2000 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les adhérents potentiels à la Charte Natura 2000 définie dans le DOCOB et promouvoir la Charte auprès de ces derniers pour développer les adhésions.</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre du processus de contractualisation du DOCOB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les bénéficiaires qui sont prêts à mettre en œuvre des mesures contractuelles conformément aux objectifs et aux cahiers des charges types définis dans le DOCOB,</li> <li>- Monter un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) en lien étroit avec la profession agricole</li> <li>- Assister techniquement à l'élaboration des contrats et administrativement au montage des dossiers (MAEC, contrats Natura 2000),</li> <li>- Suivre et évaluer les opérations contractualisées (soutien aux bénéficiaires, contrôle de la bonne mise en œuvre des actions du contrat),</li> </ul> <p><b>Suivre la mise en œuvre du DOCOB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer les groupes de travail thématiques pour mettre en œuvre le DOCOB,</li> <li>- Réaliser le suivi des actions du DOCOB et élaborer l'état annuel de réalisation du DOCOB sur les aspects techniques, scientifiques, financiers et sur les volets de la concertation,</li> <li>- Présenter au COPIL l'état annuel de réalisation de l'année « n-1 » et le programme d'activité de l'année « n »,</li> <li>- Ajuster la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000.</li> </ul> <p><b>Mise à jour du DOCOB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les difficultés et proposer d'éventuels ajustements à présenter au COPIL et aux Services de l'Etat, en fonction également des évolutions du contexte de sa mise en œuvre,</li> <li>- Procéder aux mises à jour du DOCOB.</li> </ul>	<p>Habitats : Ensemble des habitats</p> <p>Espèces : Ensemble des espèces</p>
---	---

<u>Maître d'ouvrage</u> Services de l'Etat	<u>Mise en œuvre</u> Collectivité animatrice	<u>Partenariats</u> ONF, CRPF, Chambre d'agriculture, communes, propriétaires forestiers, exploitants
---	---	--

<u>Moyens de financement</u> Europe + MEDDE + Agences + Collectivités	<u>Durée du contrat</u> 1 à 3 ans (durée de la convention cadre liant l'Etat à la collectivité animant le DOCOB)
--	---

<u>Echéancier</u>					
Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5

<u>Evaluation</u>	
<u>Indicateurs de suivi</u> Nombre de contrats et chartes signés	<u>Points de contrôle</u> Mise à jour des systèmes d'information Bilans annuels de suivi des actions Bilan final Emploi du temps du chargé de mission